

# Mode d'emploi

## Jeudi 14 novembre 2013

Forum Est-Horizon 2013  $30^{\text{ème}}$  édition

École des mines de Nancy Campus ARTEM CS 14 234 54 042 Nancy Cedex

Tél.: +33 (0)3 55 66 27 13

Email: forum.est-horizon@laposte.net www.est-horizon.com

# Mode d'emploi – Forum Est-Horizon

# Table des matières

1. D	escriptif de l'offre	3
1.1.	Le stand	3
1.2.	Publicité	3
1.3.	Autres prestations et services	4
1.3	3.1. Conférences, tables rondes	4
2. N	lodalités d'inscription	
2.1.	Inscription	5
2.2.	Éléments complémentaires	5
3. Ta	arifs	6
3.1.	Tarifs des stands	6
3.2.	Options supplémentaires	6
3.3.	Publicité	6
4. R	èglement	7

# W | Mode d'emploi – Forum Est-Horizon

## 1. Descriptif de l'offre

### 1.1. Le stand

Afin de répondre au mieux à votre demande, nous vous proposons un stand au sein du campus ARTEM de l'école des Mines de Nancy. Lorsque vous louez un stand, vous ne louez pas uniquement un espace de rencontres au sein du Forum mais vous bénéficiez de plus :

- o d'une page de présentation de votre entreprise dans la brochure distribuée à tous les visiteurs;
- o de petits-déjeuners et repas pour tous les intervenants de votre entreprise ;
- o d'un accès à la CV-thèque en ligne où les diplômés et étudiants déposent leur CV;
- o d'un accueil à la gare de Nancy par un membre du Forum ;
- o d'un suivi de votre stand par un étudiant afin de faciliter votre journée sur le Forum.

Afin d'organiser votre stand, nous vous proposons un large choix de lots de meubles adaptés à vos besoins. Vous pourrez trouver ainsi une description de ces différentes offres lors de votre inscription sur le site Internet. Vous avez par ailleurs la possibilité de louer des meubles à l'unité. Enfin, de nombreuses options matérielles vous sont proposées telles qu'un accès à Internet ou une location de téléviseur.

### 1.2. Publicité

En vue de mieux vous faire connaître le jour du Forum, l'équipe vous propose diverses options publicitaires:

- o Avant la manifestation, des interventions dans tous les établissements d'enseignement supérieur de Nancy.
- o Pendant la manifestation, des publicités sous forme de :
  - Logo sur les mallettes et/ou sur les stylos distribués à tous les visiteurs ;
  - Publicité dans la brochure distribuée à tous les visiteurs.

# 🛧 | Mode d'emploi – Forum Est-Horizon

### 1.3. Autres prestations et services

### 1.3.1. Conférences, tables rondes

Il vous est possible d'intervenir de différentes manières sur le campus ARTEM :

- o En animant une conférence (en coordination avec d'autres intervenants) ; vous êtes libre de proposer des thèmes, qui seront retenus en fonction du planning. Une conférence dure une heure environ et regroupe plusieurs intervenants de différentes entreprises sur un thème commun. Contenance de la salle : 100 personnes.
- o En animant une table ronde. Les modalités sont les mêmes que pour les conférences mis à part le fait que les tables rondes se déroulent en comité restreint (groupes de 15 à 20 personnes).
- o En utilisant les salles d'entretien en vue d'éventuels recrutements. Ces prestations gratuites pour toute entreprise présente sur le Forum font l'objet d'une grande demande. Le nombre de conférences et tables rondes étant limité, un choix sera effectué en septembre parmi les entreprises souhaitant y participer.

## 2. Modalités d'inscription

### 2.1. Inscription

Nous vous invitons à vous inscrire au plus tôt en ligne (et impérativement avant le 25 octobre 2013) sur le site internet du Forum Est-Horizon :

### www.est-horizon.com

En vous reportant à la rubrique « Voulez-vous devenir un exposant ? », vous pourrez y créer un compte en vue de votre inscription. Vous renseignerez sur votre espace personnel l'ensemble des informations nécessaires à votre inscription. Vous validerez votre inscription en nous retournant une fiche récapitulative qui apparaîtra une fois tous les champs renseignés. Vous pouvez à tout moment modifier les informations. De plus vous devez nous faire parvenir impérativement avant le 25 octobre 2013 le règlement de l'acompte à mesure de 50% du montant total (règlement par virement).

### 2.2. Éléments complémentaires

Nous vous demandons de nous fournir au travers du site Internet, avant le 15 octobre 2013, les éléments suivants afin de réaliser la plaquette visiteurs et préparer votre accueil sur le Forum :

- La fiche signalétique concernant votre entreprise remplie via internet à la suite de l'inscription.
- o L'ensemble des éléments de PAO (logo, page de publicité...).

Le reste du solde devra être payé avant le 13 novembre 2013.

# → Mode d'emploi – Forum Est-Horizon

### 3. Tarifs

### 3.1. Tarifs des stands

Le prix de base d'un stand nu est fixé à 870€ TTC pour une superficie de 9m² et de 1150€ pour 12m<sup>2</sup>. Ces tarifs comprennent :

- o L'emplacement et la structure du stand
- Branchement électrique et éclairage
- o Une page de présentation sur la brochure distribuée aux visiteurs et sur notre site internet
- o Petit-déjeuner et repas
- o Accès à la CV-thèque en ligne
- O Suivi de votre stand par un étudiant afin de faciliter votre journée sur le Forum
- Accès Internet (WiFi)

Ci-dessous sont détaillées les différentes formules que nous vous proposons pour équiper le stand, ces lots de mobiliers sont visibles sur notre site internet www.est-horizon.com

Ensemble	Comprend	Prix
Α	Tabouret	180€
	Banque d'accueil	
	Présentoir	
В	Tabouret	325€
	3 chaises	
	Table	
	Banque d'accueil	
	Présentoir	
C	3 Tabourets	315€
	Mange debout	
	Présentoir	
	Banque d'accueil	
D	4 Chauffeuses noires	252€
	1 Table basse	

### 3.2. Options supplémentaires

Sur demande, un écran de 18 pouces peut être mis à votre disposition (70€ la journée), de même qu'un téléviseur plasma de 81cm de diagonale.

### 3.3. Publicité

Prestations	Prix
Publicité en regard de la présentation de votre entreprise dans la brochure	450€
2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> page de couverture sur la brochure	550€
4 <sup>ème</sup> de couverture sur la brochure	650€

## 4. Règlement

### Article 1:

La réservation entre l'exposant et l'association Forum Est-Horizon a pour objet la location d'un stand le jeudi 14 novembre 2013.

### Article 2:

En cas de force majeure, empêchant la tenue du Forum Est-Horizon, celui-ci pourra être déplacé voire annulé sur décision du président du Forum Est-Horizon. L'exposant ne pourra prétendre à aucun dédommagement; il en est de même si une partie des prestations n'est pas assurée.

### Article 3:

L'exposant est responsable du matériel mis à sa disposition.

### Article 4:

Les exposants souhaitant apporter du matériel sur le Forum devront l'assurer eux-mêmes. L'organisation décline toute responsabilité en ce qui concerne les pertes ou dommages que pourrait subir le matériel des exposants. Elle ne répond pas non plus des vols qui pourraient être commis, des dommages que les exposants pourraient causer à des tiers, ni de ceux que pourraient subir les exposants eux-mêmes, ou leurs affaires personnelles sur les lieux du Forum Est-Horizon.

### Article 5:

Les exposants sont tenus de connaître et de respecter les mesures de sécurité imposées par les pouvoirs publics pour l'installation des stands.

### Article 6:

Le Forum Est-Horizon et l'exposant s'étant entendus sur la prestation et sur son prix par la signature du contrat de vente, celui-ci est parfait et la vente est ferme. En cas de rupture du contrat du fait de l'exposant, l'acompte reste acquis au Forum Est-Horizon, et l'exposant s'engage à verser la totalité de la somme prévue par le contrat.

### Article 7:

L'inscription sur internet et la fiche récapitulative signée oblige l'entreprise à payer l'acompte.

### Article 8:

Si 15 jours avant la date du Forum, l'entreprise ne s'est pas désistée, elle est tenue de payer la totalité de la somme restant due au Forum Est-Horizon.

### Article 9:

L'exposant ne pourra s'opposer, ni à ce que soient prises des vues du Forum Est-Horizon, ni à leur diffusion.

### Article 10:

Le Forum Est-Horizon ne peut être tenu responsable d'éventuelles erreurs dans la plaquette distribuée aux visiteurs. Une validation en ligne du texte figurant sur la fiche signalétique sera effectuée par vos soins. A défaut, il sera considéré comme validé.

### Article 11:

L'inscription de l'exposant au Forum Est-Horizon implique l'acceptation du présent règlement.